

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographical'y unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

PER
N-92
5

née

MAI 1887

CH. APR 30 1902 No 1.
2/91



LE MESSAGER DE



SAINTE ANNE

DE LA

POINTE-AU-PERE
RIMOUSKI

Imprimé par C. DARVEAU, Québec.

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

NOUVEAUX AVANTAGES.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement doit être adressée au RÉV. M. MAJ. BOLDUC, *curé de Ste. Anne de la Pointe-au-Père, et toute communication concernant la rédaction au* RÉV. M. P. SYLVAIN, *curé de Notre-Dame du Sacré-Cœur, Rimouski, P. Q. Canada,*

LE MESSAGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE.....L'ABBÉ BOLDUC, curé de Sainte-Anne

SOMMAIRE :—A nos lecteurs 1 ; Avis aux abonnés 2 ; Rome, Bref du Pape sur les Sociétés de Tempérance 3 ; Générosité du saint Père 4 ; Rameau présenté au Souverain Pontife 4 ; Histoire du pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray (suite) 5 ; Questions de vie ou de mort ; La destinée 8 ; Le mal et le remède 10 ; Nouvelles 13 ; Une servante de sainte-Anne 15. Faveurs obtenues

A NOS LECTEURS.

Avec ce numéro le *Messenger de Sainte Anne* commence sa sixième année de publication.

A cette occasion, nous offrons à nos zélateurs et nos abonnés nos plus sincères remerciements pour le bienveillant encouragement qu'ils nous ont accordé jusqu'à ce jour.

Nous prions messieurs les curés de recevoir l'expression de notre vive reconnaissance pour les bons services

qu'ils n'ont cessé de nous rendre depuis la publication du *Message*. Nous espérons qu'ils continueront à nous favoriser de leur puissant concours.

De notre côté, nous ferons tout notre possible pour rendre la lecture du *Message* instructive et intéressante.

Il nous est agréable de constater que notre modeste bulletin du pèlerinage fait du bien et qu'il contribue efficacement à propager la dévotion à la bonne sainte Anne et à accroître la confiance envers cette puissante thaumaturge du Canada. Cet heureux résultat est la plus belle récompense de nos faibles efforts.

Puisse le *Message de Sainte-Anne* être toujours l'organe fidèle de notre glorieuse patronne, louer dignement son nom mille fois béni et lui gagner de plus nombreux serviteurs !

AVIS AUX ABONNES

1° *Nous prions les abonnés du MESSAGER de vouloir bien renouveler au plus tôt leur abonnement qui a fini avec la livraison d'avril, et procurer autour d'eux des abonnements nouveaux.*

Nous le disons à regret, plusieurs négligent de s'acquitter de cette obligation. Qu'ils n'oublient pas que notre publication ne peut se maintenir que par le paiement régulier des abonnements. C'est nous causer un tort considérable que de ne voir le MESSAGER pendant plusieurs années sans en payer l'abonnement.

2° *Tout abonné, qui ne refuse pas le MESSAGER, est censé continuer son abonnement ;*

3° *Celui qui veut le cesser, est prié de ne pas accepter la présente livraison et de nous la renvoyer en écrivant REFUSÉ sur la bande d'adresse ;*

4° *Ceux qui désirent faire changer leur adresse, doivent nous donner l'ancienne adresse en même temps que la nouvelle.*

ROME

Bref du Pape sur les Sociétés de Tempérance

Le Souverain-Pontife a adressé à Mgr l'évêque de Saint-Paul, (Min.), un bref dans lequel Sa Sainteté loue le zèle déployé par l'éminent prélat pour l'extension et la diffusion des Sociétés de tempérance. Ce Bref a une très grande importance pour l'Eglise des Etats-Unis. On sait les tristes ravages que fait l'alcoolisme dans certaines régions de l'Amérique du Nord.

Nous savons de l'aveu des prélats du troisième Concile plénier de Baltimore, écho de ce qu'avaient dit les Pères des Conciles précédents, que chez les catholiques des Etats-Unis l'intempérance est le fléau le plus funeste et le plus redoutable.

Les prélats et le clergé des Etats-Unis, poussés par les exhortations des Conciles pléniers, et par les approbations qu'y a données le Saint-Siège, font des efforts admirables pour faire disparaître ce vice qui est la source de tant de maux. Ils sont parvenus à grouper les fidèles qui ont le zèle et le courage de combattre le mal, non seulement dans les Sociétés de tempérance paroissiales, mais aussi dans une *union nationale*, qui compte presque cent mille membres,

tous hommes, et tous catholiques dévoués, qui sont comme l'armée de la moralité et du bon ordre dans le pays. Pour se prémunir contre le danger, et pour donner le bon exemple, ils s'imposent l'obligation de s'abstenir totalement de boissons enivrantes ; car l'expérience a démontré que, pour l'habitude de l'ivrognerie, et ordinairement même pour l'inclination vers cette habitude funeste, le seul remède efficace est l'abstinence totale.

Beaucoup de prêtres, et même plusieurs évêques et archevêques touchés par les besoins de leurs troupeaux, se sont mis à la tête de ce grand mouvement moral, inspirant aux multitudes le courage d'une abstinence salutaire, non seulement par leurs exhortations, mais aussi par leur exemple. Parmi ces chefs dévoués de cette réformation populaire, Mgr Ireland, évêque de Saint-Paul de Minnesota, est connu partout comme le plus énergique et le plus puissant par son influence. Le Bref louangeux que lui adresse le Saint Père est donc un encouragement mérité.

L'approbation du Vicaire de Jésus-Christ donnera à cette œuvre de zèle, de charité et de sagesse sociale, un accroissement d'autorité et d'influence non seulement en Amérique, mais partout où sévit le triste fléau de l'intempérance.

—A l'occasion de la fête de Pâques, le Pape a fait distribuer par son aumônier secret, une aumône de dix mille francs aux pauvres de Rome. Sa Sainteté a fait donner, à la même occasion, cent soixante lits neufs et complets à autant de familles pauvres.

—Le cardinal Macchi a offert au Saint-Père le rameau traditionnel. Il venait au nom des religieuses Camaldules qui ont le privilège de l'offrir chaque année au pape.

Cette palme est un objet d'art et un travail de grand prix. Œuvre d'un peintre célèbre, Piétro de Simone, c'est une figure symbolique du Jubilé sacerdotal. La Foi, assise sur un globe, voit à ses côtés l'Espérance et la Charité. Celle-ci tient dans sa main le portrait du Souverain-Pontife, autour duquel des génies ailés portent les noms de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie. Au centre est un distique latin dont voici la traduction : " Nous vous offrons cette palme, ô Léon illustre, et de tout notre cœur nous prions qu'elle soit l'heureux présage de votre prochain jubilé."

D'innombrables palmettes, des fleurs et des épis entourent la palme principale.

Histoire du Pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray.

DEUXIÈME PARTIE

V

PROGRÈS DE LA DÉVOTION

Il ne suffisait point aux souverains de la France d'avoir travaillé à l'érection de la confrérie. Dans leur zèle pour la gloire de sainte Anne, ils demandèrent par l'entremise du maréchal d'Estrées, leur ambassadeur à Rome, des indulgences, que le pape Urbain VIII s'empressa d'accorder.

C'était pour les pèlerins un nouveau motif de se rendre, en grand nombre, au sanctuaire où sainte Anne montrait, par des faveurs signalées, la puissance de son intercession.

Les fêtes du pèlerinage étaient splendides.

Quatre-vingts mille pèlerins, en trois jours, aux solennités de la Pentecôte, les confessionnaux assiégés par cette foule pieuse, qui s'approchait ensuite de la Table sainte, un concours plus grand encore, à la fête du 26 juillet, où il fallait faire appel au zèle de quatre-vingts confesseurs, tel était le spectacle que donnait à la terre et au ciel ce hameau Koranna, sanctifié par la présence de Celle qui l'avait choisi.

“ C'est une merveille, dit notre vieil historien, de voir les champs, la lande et les environs du couvent, couverts, pendant la nuit, de pèlerins qui s'y reposent, distribués en très bel ordre, sans aucune confusion. Les femmes sont au milieu, les hommes tout au tour, en forme de rond. Chaque troupe, à diverses reprises, chante des airs et cantiques de dévotion, en l'honneur de sainte Anne, les autres bandes répondant avec un concert si ravissant, que les cœurs en sont attendris, et les larmes en sortent des yeux. ”

En dehors de ces grandes solennités, certaines paroisses donnèrent de magnifiques exemples.

Au commencement de 1634, la ville de Pont l'Abbé fut décimée par une épidémie terrible ; les riches habitants s'étaient retirés, l'herbe croissait dans les rues ; mais au milieu de leur affliction, les malheureux qui restaient, gardant encore l'espérance, se tournèrent vers sainte Anne, et promirent de visiter son sanctuaire, si elle les délivrait du fléau.

Aussitôt le mal “ commença à cesser ” et la ville se repeupla.

Fidèles à leur promesse, un grand nombre de pèlerins se mirent en marche, au printemps, sous la conduite des Carmes de leur ville, qui avaient donné l'exemple de la confiance en faisant, les premiers, le même vœu.

Le pèlerinage fut une procession solennelle.

Oubliant la fatigue, pour ne penser qu'à la reconnaissance, les pieux voyageurs franchirent, à pied, les vingt-cinq lieues qui les séparaient de Sainte-Anne. En passant par les bourgs, ils chantaient des hymnes et se rendaient processionnellement à l'église ; puis, fortifiés par la prière, ils se remettaient en route, attirant par leur exemple de nouveaux pèlerins.

Lorsque, après trois jours de marche, ils aperçurent le sanctuaire, toute cette multitude tomba à genoux, et bientôt ils entraient processionnellement dans le saint lieu. Les cloches jetaient dans les airs leurs plus joyeux carillons les orgues faisant entendre leurs plus doux cantiques.

La plupart des pèlerins pleuraient.

Après un jour entier, consacré aux actions de grâces les plus ferventes, ils quittèrent à regret la chapelle miraculeuse, en promettant d'y revenir encore.

Le souvenir d'un autre vœu s'est conservé dans le pays d'Auray. Un violent incendie avait éclaté dans cette ville (1647) ; plusieurs maisons étaient en feu, la violence du vent rendaient inutiles tous les efforts. Par une inspiration touchante, le clergé apporta le Saint Sacrement en face des flammes, tout le monde se mit en prière ; mais le fléau continuait son œuvre.

Alors on eut recours à sainte Anne, et l'on fit vœu d'aller en procession à son église, si elle apaisait l'incendie.

Chose merveilleuse ! le feu s'arrêta aussitôt.

Quelques jours après, le pèlerinage eut lieu ; tout le long du chemin, les chants montaient au ciel, la foule joyeuse priaît avec amour : sainte Anne dut être fière de ses serviteurs, qui savaient par l'enthousiasme de leur reconnaissance se montrer dignes de nouveaux bienfaits.

Ainsi, dès le début du pèlerinage, les Bretons s'habituèrent à recourir à leur Patronne, et les grâces obtenues par son intercession avaient établi entre eux ces liens intimes, qui unissent le cœur des enfants au cœur de la mère, dont ils connaissent la puissance et la bonté.

(A suivre.)

QUESTIONS DE VIE OU DE MORT

LA DESTINÉE

CINQUIÈME QUESTION

Quo vadis ?

Où allez-vous ?

(Jean., xvi. 5.)

Voici une de nos belles questions. Cette vie n'est qu'un voyage ... et l'homme marche, marche vite où donc ? — à la mort. Oui, et vous, chrétien ? — à l'éternité. Mais il y a une foule de gens qui ont l'air de ne pas se douter qu'ils marchent ainsi, et, ce qui est plus triste, il y en a beaucoup qui ne s'inquiètent pas même de savoir où ils vont.

Méditons un peu — sur la rapidité de cette course qu'on appelle la vie, — et sur le terme de ce triste pèlerinage.

1° *Vita in motu*, dit saint Augustin, " la vie est dans le mouvement " ; et voyez en effet comme les hommes s'agitent et se pressent. A chaque heure, un long convoi, plus de trois mille qui arrivent à l'éternité ! La vie res-

semble au torrent qui fuit ; à l'oiseau qui fend l'air, à la flamme de l'éclair qui brille et s'éteint ! Oui, le temps est court, *tempus breve est.* (1 Cor., VII, 29.)

Analysez-la donc un peu, cette vie. Elle se compose de trois heures, ou plutôt de trois moments : — l'un qui a passé, bien vite ; — l'autre qui passe maintenant, — et le troisième qui va peut-être venir et passer aussi — Vous vivez cet instant juste entre deux ! ... et bientôt va venir le jour, le moment où vous ne verrez pas l'autre qui suivra. — Et vous n'y pensez pas, malheureux ! vous allez comme si vous étiez sûr de ce temps, d'un jour, d'une heure ; quand Dieu vous dit que bientôt vous n'en aurez plus, *tempus non erit amplius.* (Apoc., X, 6.)

2° Mais voici qui est encore plus sérieux, c'est le terme de ce voyage... Vous allez arriver, où donc, je vous prie ? à la tombe, oui sans doute ; mais ce n'est là qu'un moment de halte, vous le savez bien. Homme, vous avez une âme immortelle ; chrétien, vous avez des promesses et des menaces éternelles. Où allez-vous donc ? au ciel, ou à l'enfer ?... Voyez, quelle route avez-vous choisie ? dans quel chemin êtes-vous ?

Lisez attentivement ces trois propositions bien simples, mais qui suffiront pour vous éclairer sur un point si grave.

1° Il y a une autre vie que celle-ci, pensez-y donc un peu, et de temps en temps.

2° Il y en a deux ; c'est évident, car tous ne suivent pas le même chemin et ne peuvent arriver au même terme. — Choisissez donc bien ; et si vous pouvez croire que vous vous êtes trompé, revenez vite dans la bonne voie ; demain il ne serait plus temps peut-être !

3° Cette autre vie, est éternelle : c'est le ciel même pour toujours, ou l'enfer pour jamais !—Travaillez donc pour cette vie de l'éternité.

Voyons, qu'avez-vous fait de grand pour cette vie-là, pour votre Dieu ? Vous avez marché au hasard, et vous ne savez pas où vous êtes, ni où vous allez. Quelle imprudence ! quelle folie ! *Ubi periclitatur aeternitas, nulla satis magna securitas.* On ne saurait prendre-trop de précautions, quand il s'agit de l'éternité. Cet arbre stérile de votre âme est bien ébranlé, la hache lui a déjà porté bien des coups, il chancelle, il va tomber... de quel côté, ô mon Dieu ? ... du côté où il penche. Répondez donc maintenant, et, pendant que vous avez encore un peu de temps, revenez à Dieu, convertissez-vous. *Revertere ad Dominum.*

LE MAL ET LE REMÈDE

Sous ce titre M. le Recorder de Montigny a prononcé, le 30 mars dernier en présence de Mgr l'Archevêque de Montréal et des membres de l'Association Catholique, un discours remarquable dont nous publions les passages suivants :

Un des ministres du Conseil Privé s'écriait en Chambre ; " Nous travaillons énergiquement à établir nos institutions ; nous dépensons annuellement des sommes considérables pour encourager l'immigration, pour élargir nos canaux, pour construire des chemins de fer et pour développer l'éducation. Si, malgré tout cela, nous négligeons l'élément moral sans lequel une nation ne peut prospérer, toutes nos dépenses et tous nos efforts seront vains."

Un Comité spécial du Sénat, formé dans le même but que celui de la Chambre des Communes, constatait, en 1874, que pendant l'année expirée le 30 Juin 1873, la quantité des liqueurs enivrantes importées en Canada, pour y être consommées, a été de DEUX MILLIONS NEUF CENT QUATRE GALLONS, et la quantité fabriquée en sus a été de SEIZE MILLIONS TROIS CENT HUIT MILLE, SIX CENT VINGT-CINQ GALLONS.

Ces comités en sont venus à la conclusion qu'il se consomme annuellement en Canada pour \$50,000,000 de boissons enivrantes.

Je passe sous silence les scènes de ménage et les séparations de corps, dont l'abus des liqueurs est la principale cause.

Mais je ne puis cacher qu'il y a dans Montréal, pour une population de 150,712 habitants, 1080 débits de boissons licenciés, et sur ce nombre 535 cabarets ou hôtels. Ce chiffre en dit assez ; inutile de commenter.

Aux Etats-Unis, au temps où les sociétés de tempérance ont été établies, en 1828, on a calculé que la consommation annuelle de l'eau de vie s'élevait à DEUX MILLIONS CINQ CENT QUATRE-VINGT-DOUZE MILLE litres, pour une population de douze millions ; que le chiffre annuel des victimes de l'ivrognerie y était, terme moyen, de 400,000 des deux sexes. (Encyclopédie du 19^e siècle.)

Il résulte d'une circulaire que la grande société de tempérance de Londres adressait, il y a vingt ans, à ses associations sœurs d'Angleterre, que le nombre des ivrognes, dans le Royaume-Uni, n'est pas moindre de 600,000 dont 5,000 meurent chaque année, en moyenne 157 par jour de l'abus des liqueurs alcooliques.

Dernièrement, le *New-York Medical Gazette* disait, que le whiskey a imposé, en dix années aux Etats-Unis, une dépense directe de SIX CENT MILLIONS DE DOLLARS, qu'il a causé une dépense indirecte de PAREILLE SOMME, qu'il a détruit CINQ CENT MILLE existences, qu'il a fourni CENT MILLE orphelins aux asiles; qu'il a fait mettre en prison et dans les WORK-HOUSES TROIS CENT CINQUANTE MILLE INDIVIDUS, qu'il a causé par incendies ou violences, la perte d'au moins dix millions de dollars, et qu'il a fait deux cent mille veuves et un million d'orphelins.

A vous de dire si la quantité en a diminué.

Je trouve dans le journal *The Toronto Globe*, de mars 1887, un calcul comparatif, qui a sa haute portée :

Tandis que le peuple des Etats-Unis dépense annuellement pour neuf cent millions de piastres en spiritueux, il ne dépense que quatre millions et demi de dollars pour les missions en pays infidèles.

Et tandis que la quantité annuelle de boissons consommées en Canada s'élève à \$27,623,000, le montant pour les missions étrangères recueilli par toutes les dénominations chrétiennes n'excède pas \$400,000.

En d'autres termes le peuple des Etats-Unis dépense en boissons enivrantes 200 fois plus que pour les missions en pays infidèles et celui du Canada environ 70 fois autant.

La dépense annuelle pour le pain aux Etats-Unis ne s'élève qu'à \$505,000,000, et pour la viande \$303,000,000, tandis qu'en Canada ces dépenses respectives ne sont que de \$21,675,000 et \$22,475,000.

Le peuple des Etats-Unis ne dépense en lainages de toutes sortes que le quart d'argent qu'il dépense annuelle-

ment pour les liqueurs enivrantes; en chaussures pas plus qu'un cinquième;—le sucre, melasse, environ que le sixième; en éducation de tous genres, moins qu'un onzième.

En Canada, quoique la comparaison ne soit pas aussi désastreuse, cependant elle n'est pas consolante. Tandis qu'en Canada on dépense pour \$27,623,000, en boissons enivrantes, on ne dépense que \$3,000,000 en coton de toutes sortes; et environ \$18,000,000 en chaussures. On dépense un peu plus de neuf millions de sucre et melasse, et les dépenses pour prix d'éducation ne se montent pas au tiers de ce qui se dépense pour liqueurs.

En face de cette triste perspective il n'est pas étonnant que des hommes de cœur se lèvent et cherchent les moyens de résister aux envahissements du mal. Il faut que cette question soit bien importante puisque les hommes les plus sérieux sont ici ce soir pour l'entendre traiter, que notre clergé nous y pousse, et que notre archevêque ait jeté un cri d'alarme aux hommes de bonne volonté.

NOUVELLES

Le 1er de ce mois, Sa Grandeur Mgr l'évêque de Rimouski, a célébré le vingtième anniversaire de sa consécration épiscopale.

A cette occasion les élèves du pensionnat et de l'Orphelinat des Sœurs de la Charité ont donné, lundi dans l'après-midi, une jolie séance, qui a fait les délices d'un

nombreux auditoire. Les scènes chinoises ont été charmantes.

Mercredi, le 11, il y a eu séance académique au Petit Séminaire. Mgr l'évêque de Rimouski a donné le diplôme académique à plusieurs nouveaux membres.

—Le presbytère de St-Mathieu et ses dépendances ont été incendiés au commencement de ce mois. Il y avait une assurance de mille piastres sur le presbytère. M. le curé a perdu la plus grande partie de son ménage et toute sa dime.

—Le Rév. M. J. Bte Emile Pouliot, a obtenu la permission de passer une couple d'années aux Etats-Unis, pour le rétablissement de sa santé. Il est rendu depuis quelque temps déjà à Oswégo, chez le Rév. M. Auger.

Le Rév. M. Julien Rioux a quitté l'Evêché pour aller demeurer aux Trois-Pistoles, sa paroisse natale.

—L'église de la Bonne Sainte-Anne de Beaupré a été déclarée Basilique mineure par Sa Sainteté Léon XIII.

Il y aura, dans la nouvelle Basilique, sept autels, à l'instar de Saint-Pierre de Rome.

On dit que le Souverain Pontife fera couronner la statue de Sainte-Anne par Son Eminence le cardinal Taschereau, le 26 juillet, jour de la fête patronale.

—Le Révérend M. André Benjamin Dufresne, curé de Holyake, dans le diocèse de Springfield, Etats-Unis, décédé le 14 de ce mois, était membre de la société d'une messe, section provinciale.

UNE SERVANTE DE SAINTE ANNE

LA VÉNÉRABLE MÈRE ANNE DE SAINT-AUGUSTIN

Au quinzième siècle et vers le milieu du seizième, illustré par la réforme du Carmel, sainte Anne était généralement honorée dans toute l'Espagne, et, pour peu que l'on soit familiarisé avec son histoire, on est surpris du nombre prodigieux de personnes qui se firent gloire de porter son nom. Plusieurs des compagnes de la séraphique Thérèse, ou l'avaient reçu sur les fonts sacrés, ou le prirent à leur entrée en religion, suivant l'usage de cet ordre. Les deux religieuses de sa réforme qui eurent le plus de part à son intimité et qu'elle a affectionnées entre toutes, s'appelaient de ce nom. Ce fut Anne de St-Barthélémy, sa fidèle compagne, sa conseillère dans l'œuvre de ses fondations ; ce fut la vénérable Anne de Saint-Augustin, sa *filie chérie et la prunelle de ses yeux*, qu'on pourrait aussi appeler, et à bon droit, la *filie privilégiée et la prunelle* de sainte Anne. C'est un fait incontestable, le nouveau Carmel fit reflourir la dévotion à la glorieuse Mère de Marie Immaculée ; mais plus que toutes ces compagnes, avec plus de succès que les orateurs les plus éloquents, la Mère Anne de Saint-Augustin la popularisa d'une manière prodigieuse dans toutes les Espagnes, par l'autorité de son exemple, les grâces publiques et extraordinaires qu'elle reçut de sa maternelle patronne.

Chargée par sainte Thérèse de la fondation du couvent de Villanova et de la reconstruction de la chapelle élevée

autrefois en l'honneur de sainte Anne par un prêtre fort vertueux, la Mère Anne de Saint-Augustin, mena à bonne fin cette double entreprise, grâce à sa grande dévotion envers l'enfant Jésus et à sa confiance illimitée en son auguste Patronne. Quant à la reconstruction de la chapelle, sainte Anne voulut s'en charger, et voici comment elle pourvut à la dépense. Nous reproduirons le récit que la vénérable elle-même a fait sur l'ordre de ses supérieurs.

“ Je me sentais portée d'une affection cordiale et d'une tendre dévotion vers sainte Anne, mère de la Mère de Dieu, dont je porte indignement le nom. Or cet ermitage, qui à l'origine de la fondation nous était échu en don à la place de l'église de Villanova, était sous le vocable et la protection de cette sainte, et cependant n'avait ni image, ni statue propre à désigner et à faire honorer la patronne de ce lieu. Je conçus un vif chagrin, une profonde amertume de l'absence d'une amie si auguste et si chère. Un jour, comme durant mon oraison je ressentais plus vivement cette peine, je crus voir une statue de la sainte, fort belle et d'un travail achevé, qu'on devait nous envoyer. Je me figurai en même temps remplir l'office de portière, ou, comme l'on dit, de tourière, recevoir cette statue et la trouver en tout semblable à celle que j'avais vue dans mon oraison ; tout ceci, me remplit d'une ineffable consolation.

“ Le jour fortuné où nous reçûmes ce dépôt sacré, nous étions toutes à la récréation du soir, et au milieu de doux et mutuels épanchements, nous nous entretenions de la prochaine arrivée de cette statue. Quoique certaines de son envoi, il nous restait une vague préoccupation sur la circonstance du temps où il aurait lieu. Ce détail nous

était encore caché. Pendant que cette incertitude, cette douce attente et ces saints désirs nous tenaient comme en suspens, ô merveille ! voici qu'une colombe d'une admirable blancheur paraît tout-à-coup dans le lieu de notre réunion ; elle vole çà et là ; elle semble, par le doux battement de ses ailes, manifester son contentement, et après cette joyeuse démonstration elle disparaît sans avoir été vue de mes sœurs. Alors me retournant, je vis la très-auguste Reine du ciel et je l'entendis m'adresser avec un sourire bienveillant ces aimables paroles : " Va vite, ouvre à ma mère, elle demande à entrer." Aussitôt, sans perdre un instant, je cours à la porte avec deux de mes sœurs. Au moment où nous y arrivons, un homme venait d'y déposer la statue de la très-glorieuse sainte Anne, emballée avec beaucoup de soin. Interrogé de la part de qui il se présentait, cet inconnu ne sut ou ne put nous répondre autre chose, sinon que cette caisse était à la destination de notre couvent. Nous reçûmes cette image avec une profonde vénération, avec de grands sentiments de piété, en versant des larmes de joie.

(A continuer.)

FAVEURS OBTENUES.

MATANE, 18 avril 1887—Après avoir prié la bonne sainte Anne et lui avoir promis de faire publier dans le *Messenger*, la faveur que je désirais, j'ai été guérie d'une plaie très dangereuse. Mille actions de grâces à cette glorieuse patronne !

Vve C. F. G.

ILE VERTE, 26 avril 1887. — Je suis heureux de pouvoir remercier sainte Anne du secours qu'elle m'a donné dans une tempête où j'avais de grandes craintes. J'ai compris qu'elle est toujours la patronne des navigateurs. Veuillez accepter pour son sanctuaire l'humble offrande ci-incluse.—P. M.

ANDOVER, DAKOTA, 27 avril 1887.—Depuis six ans je souffrais d'un rhumatisme inflammatoire. Pour obtenir ma guérison j'ai prié la bonne sainte Anne pendant une neuvaine que j'ai faite en son honneur dans l'église de notre paroisse, vu que je ne pouvais pas aller en pèlerinage à son sanctuaire. Sainte Anne a daigné écouter mes prières; mon mal a diminué sensiblement et il diminue petit à petit. Honneur et gloire à cette bonne mère. — Vitaline Viollet.

MONTREAL, 1er mai 1887.—Je viens aujourd'hui avec reconnaissance m'acquitter de la promesse que j'ai faite à la bonne sainte Anne de faire insérer dans le *Messenger*, la guérison d'un de mes enfants. A la suite de la rougeole, l'hiver dernier, il est devenu presque aveugle et nous craignons beaucoup qu'il ne vint à perdre la vue complètement. Je m'adressai alors à sainte Anne qui m'avait déjà secourue en d'autres circonstances; je mis mon enfant sous sa protection et je promis de faire inscrire sa guérison dans le *Messenger*, si je l'obtenais. Maintenant mon enfant est parfaitement guéri. Gloire et reconnaissance à la bonne sainte Anne.—Mme A. Bérubé.

TROIS-PISTOLES, 1er mai 1887.—Mon enfant qui souffrait du *riflé* a été grandement soulagé dès que j'eus promis de faire publier sa guérison dans le *Messenger*. — Mme Joseph Corbin.

RIMOUSKI, 4 mai 1887.—Comme j'ai déjà obtenu plusieurs faveurs signalées et même des miracles par l'intercession de la bonne sainte Anne, je me recommande de nouveau à cette mère compatissante pour une grâce particulière, et je prie les abonnés du *Message* de s'unir à moi pour l'obtenir.—Un abonné.

Une autre personne nous écrit le 6 mai :

J'avais promis à la bonne sainte Anne que, si cette année, je ne ressentais aucune attaque de la sérieuse maladie qui m'a conduit aux portes du tombeau, je ferais publier cette faveur dans le *Message*. C'est avec un grand bonheur que je viens aujourd'hui remplir ma promesse et remercier cette bonne mère de m'avoir préservée de toute maladie. Je demande à ses fervents abonnés de se joindre à moi pour lui témoigner toute ma gratitude et mon amour.—N. D.

N. D. DU SACRÉ CŒUR, 9 mai 1887.—C'est avec reconnaissance que je vous prie de publier le fait suivant. Après avoir fait plusieurs neuvaines en l'honneur de sainte Anne, avoir fait vœu de visiter son sanctuaire et lui avoir promis de faire publier dans le *Message* la faveur que je désirais, si je l'obtenais, j'ai été guérie d'une maladie-qu'aucun remède n'avait pu guérir. J'ai aussi obtenu une autre faveur par son intercession. Mille fois pardon à cette bonne mère de ne pas l'avoir remercié plus tôt. Amour et reconnaissance, ô bonne sainte Anne!—Une abonnée.

RIMOUSKI, 11 mai 1887.—Je demande bien pardon à la bonne sainte Anne d'avoir négligé de remplir plus tôt une promesse faite de publier dans son *Message* l'expression de ma sincère et profonde reconnaissance pour une faveur obtenue par sa puissante intercession. J'étais gravement malade, après avoir employé tous les remèdes, cette

maladie fut déclarée incurable. J'étais la victime du découragement lorsque, sur l'avis de mon curé, je me livrai entre les mains de la bonne sainte Anne. Aidée des prières de notre bon curé et de celles des communautés, je ne tardai pas à être capable de vaquer à mes occupations. Je dois déclarer que je ne suis pas tout-à-fait guérie ; je mets ma confiance en cette grande sainte qui, je l'espère, complètera ma guérison. J'attribue l'imperfection de ma guérison à la négligence que j'ai apportée à faire publier cette faveur dans le *Messenger*.—R. L.

Une abonnée de cette paroisse remercie sainte Anne de lui avoir obtenu une faveur signalée après avoir promis de la faire publier dans le *Messenger*. Elle prie sainte Anne de lui obtenir deux autres faveurs.

PORT DANIEL, 8 mai 1887.—Une de mes paroissiennes remercie sainte Anne d'une guérison qu'elle attribue à sa bienveillante intercession après avoir promis de faire publier cette faveur si elle l'obtenait. Aug. Gagnon, Pte.

FALL RIVER, mai 1887. — Mille actions de grâces soient rendues à la bonne sainte Anne qui m'a soulagée dans une grande maladie après lui avoir promis de lui faire un petit don et de faire inscrire cette faveur dans le *Messenger*. Je prie donc les abonnés de remercier cette grande sainte de ses bienfaits.—Mme. C. Beaulieu.

ST. CHARLES DE CAPLAN, 14 mai 1887. — L'hiver dernier ayant éprouvé des difficultés au sujet de certaines affaires, je recourus à sainte Anne et lui promis, si elle me faisait réussir, que je ferais publier cette faveur. Je viens d'obtenir le succès désiré. Amour et reconnaissance à la bonne sainte Anne ! Je la remercie de plusieurs autres faveurs obtenues par son intercession.—Une abonnée.

~~~~~  
Permis d'imprimer.

✠ JEAN, Ev. de St-G. de Rimouski.

## RECOMMANDATIONS.

Mgr de Rimouski et ses œuvres; Mgr Bossé et ses œuvres; 34 grâces spéciales; 53 actions de grâces; 28 malades; 24 familles affligées; 19 curés et leurs paroissiens; Les catéchismes en 17 paroisses; 9 maux d'yeux; La paix en 7 ménages; 7 vieillards; 13 ivrognes; 36 voyageurs; 31 pères et mères de familles; 17 jeunes gens exposés à perdre la foi; 11 jeunes gens et 22 jeunes filles; 13 personnes en voyage dont on n'entend pas parler; 7 entreprises importantes; Le succès des œuvres du pèlerinage; Les abonnés du *Messenger*; Les bienfaiteurs du sanctuaire de Ste. Anne de la Pointe-au-Père; Toutes les personnes déjà recommandées et qui n'ont pas encore été exaucées.

## DONS POUR L'HOSPICE.

Frank Delisle 15 cts; Gédéon Larrivée 15 cts; Delle Cordilia St. Jacques 10 cts; Delle Marie DeBlois 25 cts, de Manville; Dame Ph. St. Pierre \$1.00; Dame Gédéon Dumas 50 cts; Dame Veuve Martin 15 cts; Dame Aug. Carbonneau 25 cts; Delle M. Louise Carbonneau 25 cts; Dame Chs. Beaulieu 70 cts; Dame Chs. Boutin 50 cts; Jos. Riz, St. Ulric, \$1.00; Dame Fabien Goudreau \$2.00; P. M. Ile Verte 25 cts; Dme Vitaline Violette \$5.00; Odilon Côté \$1.30; Un ami \$2.00; Dame H. Buest, billets \$2.50; Une paroissienne de St. Arsène \$1.00; Dame Miller \$1.00.

## Photographies de tout l'établissement

De Ste-Anne de la Pointe-au-Père.

|        |   |   |   |         |   |   |      |
|--------|---|---|---|---------|---|---|------|
| No. 1. | “ | “ | “ | 4½ x 6½ | “ | “ | 0.30 |
| No. 2. | “ | “ | “ | 2 x 3   | “ | “ | 0.15 |

Les vues de l'extérieur du sanctuaire et du presbytère, sont de même grandeur que l'intérieur et ce sont les même prix. S'adresser au Rév. Maj. Bolduc, curé de Ste Anne de la Pointe-au-Père. Pointe-au-Père, 22 oct. 1886.

## Règlement à suivre dans les pèlerinages organisés

*Premier exercice* :—1° La messe si c'est possible; ou distribution de la sainte Communion, si c'est nécessaire de la distribuer tout de suite.

2° Action de grâces.

3° Vénération de la relique de sainte Anne.

Temps libre pendant environ une heure.

*Deuxième exercice* :—1° Instruction.

2° Bénédiction solennelle du saint Sacrement.

3° Prières à sainte Anne.

N. B.—Si deux pèlerinages organisés ont lieu le même jour, d'après convention entre les curés des pèlerins et celui de Sainte-Anne, la seconde paroisse fait son premier exercice (messe, communion et vénération de la relique) pendant le temps libre du premier pèlerinage.

Le second exercice est commun aux deux pèlerinages.

## AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Les pèlerins qui désirent venir au sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père seront heureux d'apprendre que désormais, ils pour-

ront prendre un billet pour la station de St Anaclet qui est en même temps celle de la Pointe-au-Père, vu qu'il y a un agent permanent avec bureau de télégraphe, etc., etc.

Tous les trains portant les passagers arrêteront à la station de la Pointe-au-Père, soit pour y laisser les passagers ou les recevoir, pourvu que ces passagers avertissent le conducteur du train quand on voudra en descendre, ou qu'on fasse signal à la station quand on voudra y monter.

Les trains venant de l'Ouest sont dus à la station de la Pointe-au-Père aux heures suivantes : Accommodation 10.47 A. M.

Express de Québec 3.10 hrs. P.M.

Les trains venant de l'Est :

Express de Halifax 11.30 hrs. A. M. Accommodation 12.33 hrs. P. M.

La route conduisant de la station au sanctuaire de Ste-Anne est maintenant un chemin de première classe, et n'a que deux milles de longueur.

#### HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : en été 9 hrs. en hiver 9½ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

#### TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne. 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte-Anne : 50 centins pour une neuvaïne : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

#### OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'*Angelus* du matin jusqu'à l'*Angelus* du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

Nous sommes heureux d'annoncer aux pèlerins et aux amis du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père que vers la fin de mai prochain, ils pourront se procurer au sanctuaire des objets de piété de toutes espèces ; aussi des Médailles à l'effigie du sanctuaire de la Pointe-au-Père. Ces objets se vendront à bas prix vu que nous importons directement de Paris.

On trouve actuellement au sanctuaire de Ste-Anne des médailles de deux modules différents à l'effigie du sanctuaire sur un côté, et sur le revers l'effigie de la statue principale du dit sanctuaire.

Grand module : 3.00 la grosse, 30cts. la douz. et 3 l'une.

Petit module \$1.50 la grosse, 15cts. la douz et 1½ l'une.

REÇU LE

3 JUL 1875

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
DE QUÉBEC